

Nanterre, le 10/06/2026

Politique Qualité d'HST/OSTRA

Horizon Santé Travail (HST) et Objectif Santé Travail (OSTRA), de par l'expérience et le professionnalisme de leurs collaborateurs, sont des acteurs de la Santé au Travail reconnu par leurs instances de tutelle et leurs partenaires institutionnels et ont fusionné le 28 mai 2026.

Ce nouveau SPSTI dispose de l'agilité nécessaire pour s'adapter aux besoins de ses adhérents, aux évolutions du monde du travail, aux nouvelles exigences portées par la réforme de la Santé au travail issue de la loi du 2 août 2021 et pour conduire cette fusion.

Cette réforme voulue par les partenaires sociaux vise à inscrire durablement les SPSTI comme acteurs majeurs de la prévention en santé et sécurité au travail en soutien aux politiques nationales.

Dans le cadre de cette réforme, nous nous engageons à ce que les activités de notre SPSTI soient réalisées, structurées et gérées de manière à assurer une égalité de traitement, une impartialité vis-à-vis des entreprises adhérentes et en toute confidentialité.

Notre offre socle de services, au bénéfice de tous ses adhérents, évaluée au travers d'une certification désormais indispensable à l'obtention de l'agrément par le Service, et nécessite que nous relevions tous ensemble deux défis :

- Accroître l'efficacité et la qualité de nos actions afin d'être en mesure de remplir l'ensemble des missions attendues des SPSTI dans un cadre budgétaire contraint. Cela suppose que nous instaurions, dans notre Service, une culture de performance et d'amélioration continue, en introduisant dans notre vocabulaire des termes tels que « objectifs », « indicateurs », « efficience » ;
- Améliorer la connaissance de la diversité de nos missions auprès des entreprises qui ne nous voient aujourd'hui encore, pour la majorité d'entre elles, qu'au travers du suivi individuel de l'état de santé de leurs salariés. Nous y parviendrons en nous positionnant comme un partenaire proactif et déterminé à accompagner ses adhérents à devenir acteurs de la prévention dans leur entreprise.

Pour relever collectivement ces défis, nous sommes engagés dans une démarche de management par la qualité profonde et durable sur le champ de l'ensemble du référentiel de certification SPEC 2217, en définissant les objectifs prioritaires suivants :

Objectif 1 - Harmoniser les pratiques entre les deux SPSTI fusionnés ;

Objectif 2 - Bâtir une relation de partenariat avec nos adhérents en engageant une démarche d'accompagnement proactive et de proximité, basée sur une écoute attentive et une identification de leurs besoins, en adaptant les modalités de nos interventions à leurs contraintes et en assurant un suivi dans la durée ;

Objectif 3 - Assurer une qualité d'accueil et de service à toutes les étapes de conseils, d'accompagnement et de suivi des entreprises (employeur, salariés et leurs représentants) et évaluer leur satisfaction ;

Objectif 4 - Renforcer le pilotage de nos activités par une traçabilité et un suivi régulier de nos actions au travers d'indicateurs d'activité issus notamment du référentiel de certification ;

Objectif 5 - Rechercher l'optimisation de nos temps de travail et de nos actions pour accompagner efficacement nos adhérents sur l'ensemble de leurs problématiques ;

Objectif 6 - Renforcer notre visibilité et donner du sens à nos missions par une valorisation de nos actions dans le cadre d'une stratégie de communication interne et externe structurée et coordonnée ;

Objectif 7 - Développer les pratiques et les compétences de nos collaborateurs afin de renforcer la culture adhérent/partenaire et les accompagner dans la traduction des objectifs précédents en actions concrètes et adaptées à chacun des métiers.

Nous souhaitons que chacun, au sein de notre Service, s'approprie et s'engage avec le Conseil d'Administration et les membres du Comité de Direction dans cette démarche ambitieuse et réaliste, qu'elle fasse partie intégrante de notre quotidien et que nous la fassions réussir tous ensemble.

Thierry Tron Lozai

Président

